

Assemblée Générale de FedeLIS - 2 juin 2017

Rapport Moral d'Henri Baladier, Président de FedeLIS

Mesdames, Messieurs,

Nous sommes cette année accueillis pour l'AG de FedeLIS dans ce cadre exceptionnel du Puy du Fou, symbole de réussite liée à la volonté, à l'opiniâtreté et au bénévolat qui ne peut qu'être un exemple pour nos filières.

L'ODG Vendée Qualité, qui nous a beaucoup aidé dans l'organisation de cette AG, - et j'en profite pour remercier vivement Didier Merceron, Jean-Marc Loizeau et Ophélie Ragot - est aussi un exemple me semble-t-il, réunissant plus de 20 produits aussi différents que la sardine, la brioche, le bœuf ou la mogette, dans la même structure, faisant ainsi bénéficier à tous d'un ODG fort et préservant les spécificités de chacun.

Les thèmes ou les questionnements que j'évoquerai cette année n'auront pas de réponses officielles, période de réserve de l'administration par rapport aux élections oblige. Nous avons néanmoins réussi à contourner la difficulté avec la complicité de Mr DAIRIEN qui vient de quitter ses fonctions à la direction de l'INAO.

Je le remercie pour sa présence et sa participation à la table ronde, et plus largement pour tout le travail qu'il a effectué pendant quelques années à la tête de l'INAO. Jean-Luc, vous avez toujours été à l'écoute des professionnels, c'est une grande qualité que nous avons grandement appréciée.

Vous avez pu voir qu'il a encore bien en tête ses dossiers et particulièrement celui des bannières territoires, et j'espère que les messages parviendront à son successeur et que les solutions qu'il préconise pourront aboutir.

D'une manière générale nous devons tous être très attentifs à la place des signes officiels de qualité dans leur environnement et dans l'évolution des attentes sociétales. Du moins si l'on considère que ces SIQO apportent une réponse pertinente aussi bien aux producteurs qu'aux consommateurs.

- Par rapport aux circuits courts, certains disent « le localisme ». Les SIQO peuvent la plupart du temps s'insérer dans ce concept. A nous de trouver la façon de l'expliquer et de mettre cela en avant.
- En ce qui concerne les bannières territoriales, les débats précédents ont montré qu'il n'y a pas contradiction entre la rigueur, la sécurité qu'apportent les démarches officielles, et la légitime volonté d'une collectivité de mettre en avant les productions de son territoire. Mais mélanger sous la même bannière des produits qui ont fait l'effort d'encadrer les règles de productions, de protéger une dénomination avec une indication géographique officielle, de faire contrôler tout cela par un organisme indépendant et accessoirement de verser leur écot à l'INAO ; et d'autres qui sont simplement d'ici nous paraît tout à fait inacceptable. Nous demandons à la nouvelle présidence

et direction de l'INAO de se mobiliser sur ce sujet crucial pour l'avenir des indications géographiques. Sans cela, c'est tout notre système de protection qui perdra progressivement sa valeur et son utilité.

Dans le domaine de la restauration, vous l'avez vu dans un dossier du rapport d'activité, la vigilance s'impose, et le risque de mélange sous une même marque, de produits sous SIQO qui serviraient d'appel et d'autres tout venant, existe.

Dans le cas de « Transgourmet », leur volonté évidente de mettre en avant des critères environnementaux devrait nous permettre d'avancer avec cette société sur sa détermination à privilégier à l'avenir des produits sous SIQO intégrant de façon plus large cette attente des consommateurs.

- A l'AG de l'an dernier, nous avons évoqué le dépôt d'un dossier CASDAR sur la complémentarité entre la valorisation économique des SIQO pour les producteurs et leur réponse aux attentes des consommateurs. Celui-ci n'a pas été retenu ; pourtant nous continuons de penser que le thème choisi reste toujours d'actualité. Preuve en est : l'INAO vient juste de signer une convention avec le Ministère, l'INRA, et d'autres administrations, pour mettre en place un observatoire économique des SIQO.

Nous n'avons cependant pas re-deposé un dossier en 2017, conscients que les OPA se taillent la part du lion dans ces financements, et que la sensibilisation des producteurs à la production des SIQO que défend FedELIS ne vient pas en première ligne dans ces financements.

- Pour les dossiers concernant l'INAO, les ODG et leurs fédérations, bien que favorables aux évolutions des cahiers des charges en conditions communes et spécifiques, sont inquiets de l'effort induit par des conditions de contrôle communes faisant miroir aux conditions de productions communes.

Cette uniformisation des contrôles pour l'ensemble des SIQO implique forcément des changements de méthode, et la nouvelle version ne sera pas « à droit constant » comme cela avait été le cas pour les cahiers des charges. Nous souhaitons d'une part que soit laissé du temps pour les arbitrages et que, d'autre part, les dossiers continuent à être étudiés pendant ce temps et ne soient pas bloqués.

- En ce qui concerne l'évaluation de la qualité supérieure en Label Rouge, nous sommes conscients que la qualité gustative reste un élément important, mais pour les consommateurs, la qualité supérieure ne se limite pas seulement au goût mais aussi à d'autres critères, disons plus liés aux modes de production, et à l'environnement et sa préservation.

Nous souhaitons donc que l'acceptation d'un dossier - dit « ESQS » pour les initiés - ne soit plus uniquement conditionnée à un test hédonique positif.

- Les modes de calcul des droits INAO avaient été définis jusqu'à l'année 2017. Nous nous attendons prochainement à un réexamen de ceux-ci. Il nous faudra, cette fois, avoir une véritable concertation avec nos homologues des autres fédérations.

Le Ministère et l'INAO doivent aussi être certains que les niveaux actuels supportés par les produits sont déjà élevés.

- Bien qu'il ne soit pas porté par FedeLIS mais par 3 fédérations, je me permets d'évoquer un dossier de demande de financement de communication déposé à l'Europe au mois d'avril. Son acceptation permettrait de promouvoir le Label Rouge en France, mais aussi dans plusieurs autres pays. Nous comptons sur l'administration pour son soutien actif pour que ce dossier aboutisse.

Enfin, vous le savez tous maintenant, c'est la dernière AG de FedeLIS que je présiderai. En candidat local, Didier MERCERON, a accepté de se présenter pour me succéder au prochain Conseil d'Administration fin juin.

En peu d'années FedeLIS a gagné sa reconnaissance auprès des administrations – INAO – Ministère etc... et a joué son rôle dans la défense des SIQO dans plusieurs dossiers.

Proposé à la présidence à la suite de Jean-François RENAUD, je suis arrivé sans enthousiasme particulier pour une structure que je jugeais un peu syndicale. Il ne m'a pas fallu longtemps pour comprendre l'intérêt, je dirais même la nécessité d'une telle structure, certes volontairement légère mais efficace.

Agnès LASZCZYK, puis Marie GUYOT, entourées de valeurs sérieuses venant du SYNALAF et de FIL Rouge/SYLAPORC : Caroline, Cécile, Juliette et Catherine – orientée par un conseil d'administration très présent et réactif ; FedeLIS a conquis ses galons.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter à tous bonne réussite pour la suite, et surtout vous dire quel plaisir ce fût pour moi de travailler avec les gens passionnants et passionnés que vous êtes.